

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Rochelle, le 17 mai 2022

Filière Blé tendre du bassin Océan Centre Ouest : Une filière structurée pour répondre aux besoins alimentaires de demain

Lors du colloque Blé tendre organisé par ARVALIS – Institut du végétal, en collaboration avec Intercéréales et l'AGPB, les acteurs de la filière blé tendre du bassin Océan Centre Ouest ont présenté les caractéristiques de leurs marchés. Mobilisés autour d'un objectif commun : l'adaptation, ils ont présenté les leviers qui permettraient une meilleure segmentation de l'offre, pour s'adapter au mieux aux attentes de leurs différents clients (meuniers, amidonniers, biscuitiers, fabricants d'alimentation animale, clients sur les marchés d'export, etc.).

La filière blé tendre représente un potentiel économique majeur dans le bassin Océan Centre Ouest (11 départements) : c'est une zone de production historique du blé tendre où sont produites en moyenne 6 millions de tonnes par an. La moitié de la production est tournée vers les utilisations du marché intérieur (33 % de la production du bassin est utilisée pour l'alimentation animale, 15 % pour la meunerie nationale et 2 % pour l'amidonnerie). L'autre moitié est exportée vers l'Afrique subsaharienne, l'Algérie, le Maroc et le Portugal, via la façade atlantique et ses nombreux sites portuaires.

La filière démontre ainsi sa capacité d'adaptation à une diversité de demandes (alimentation humaine, alimentation animale et export) dont les caractéristiques, de qualité comme de volume, sont bien distinctes et parfois en évolution, à l'image des attentes des consommateurs en France et à l'international. Bien que les flux mondiaux soient en pleine réorganisation, la filière se mobilise et innove pour continuer à répondre à tous les marchés, tant sur les volets de production, de collecte, de transport, d'export que de transformation.

Plusieurs leviers techniques peuvent permettre de renforcer les performances de cette filière, notamment par une meilleure segmentation de l'offre :

1. **Maximiser le potentiel génétique** : afin de définir les critères variétaux répondant à chacune des attentes : en meunerie, en alimentation animale comme dans les différents pays importateurs.
2. **Valoriser la multi-performance du système de production et perfectionner les pratiques culturelles** : afin notamment d'obtenir des blés possédant les critères de qualité requis par chaque filière tout en répondant aux attentes sociétales.
3. **Innover dans les métiers du grain** : de la conservation au stockage des grains en passant par le nettoyage et le tri, l'amélioration des bonnes pratiques offre une plus grande capacité d'adaptation à la demande.

